

Droit réel principaux

Par **chocolateblack**, le 10/12/2014 à 15:34

Bonjour en révisant mon cour d'introduction au droit je n'ai pas compris pourquoi dans les droits réel principaux il était impossible de posséder l'abusus le fructus et l'usus en même temps.

Par **gregor2**, le 10/12/2014 à 16:29

Bonjour, erreur de recopiage ... Ça dit quoi exactement ?

Par **chocolateblack**, le 10/12/2014 à 20:32

Excusez moi mais je n'ai pas compris le sens de votre question